



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l’Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 29 janvier 2018

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Lundi 29 janvier 2018 à Céret

Présents : Bernard Lambert, Gérard Lauvergnat-Perez, Guy Rampon, François Batlle, Jacques Courteau, Maurice Bénichou, Gérard Montel, Claudette Montel Jean-Pierre Taradellas, Christiane Agrafeil-Colis, Pierrette Beilhé Françoise Taradellas..

1. APPROBATIONS PV DU CA DU 27 NOVEMBRE et PV de la REUNION DU BUREAU DU 22 DECEMBRE 2017

Le CA a approuvé les PV des CA du 25 septembre et de la réunion du bureau du 22 décembre 2017 sans remarque ni modification. Communication à Roland Tixier pour insertion dans le site.

2. JOURNEE GALETTES MARDI 9 JANVIER A MONTBOLO - BILAN

Bilan positif. Belle convivialité et bravo à l'équipe de la logistique.

3. RENCONTRE ANIMATEURS SAMEDI 13 JANVIER AU MAS DE NOGAREDE - BILAN

Journée constructive. Seul bémol, l'intervention de Jean-Philippe LAPEYRE « Randonnées mégalithiques ». sa lecture peu audible, n'a pas permis de capturer l'attention de l'assemblée.

4. FETE DE L.R.C. PROPOSITIONS DE GROUPE DE TRAVAIL

La participation des adhérents à la journée de la fête de L.R.C. est en baisse. Maurice représentant le groupe de travail, propose de soumettre un questionnaire aux adhérents afin de recueillir, leurs avis, propositions. Ce retour est souhaité avant le 16 février 2018.

Gérard Lauvergnat-Perez adresse celui-ci aux « connectés » ; Françoise transmet par courrier aux autres.

Ces réponses analysées en interne par Maurice Bénichou, Gérard Lauvergnat-Perez, Christiane Agrafeil-colis et François Batlle ; la synthèse sera soumise au prochain CA du 26 mars 2018.

5. BUNYETTES : PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

La sortie est programmée le mardi 10 AVRIL. Bernard Lambert prend l'attache de Monique Tixier, adjointe au Maire de l'Albère pour conseils et recommandations.

4 sorties sont prévues avec un retour à 16h30.

- promenade : responsables Claudette Montel et Jacques Courteau
 - marcheurs et randonneurs : responsables Jean-Pierre Taradellas et François Batlle
 - montagne : responsables Henri Nou et Pierre Boixaredas
 - marche nordique : responsables André Baches et Bernard Lambert
- Maurice assure la logistique.

Contact entre Roland Tixier et Bernard Lambert (29.01) :

- les informations sur cette manifestation sont sur le site,
- Roland se tiens à disposition des animateurs pour les accompagner dans leur recherche de circuits,
- Monique va retenir la location de la salle pour le club le mardi 10avril. - Roland Tixier apportera le bois pour la cheminée.

6. BALISAGE SENTIERS C.C.V. : C.R. DE L'ENTREVUE DU 18 JANVIER

- Mme ROITG confirme que la C.C.V. souhaite poursuivre la relation avec L.R.C. pour l'entretien (rafraîchissement du balisage, petit entretien et rapport mentionnant les gros travaux) des 16 sentiers,
- l'option retenue serait de faire le travail une année sur deux. Dans cette optique, 8 sentiers prioritaires pour cette année ont été retenus,
- la convention est toujours en instance, non signée par le Président. Le tarif mentionné est de 30€ par km de sentier entretenu (Christiane Agrafeil-Colis précise que le Comité demande 50€ pour la même prestation),
- une réunion des élus est prévue ces jours. En cas de réponse positive, nous devrions avoir achevé le travail pour mi mai.

En attente.

7. ADHESIONS : POINT DE SITUATION A CE JOUR

Guy Rampon confirme le nombre de 258 adhérents à jour de leur cotisation - dont 12 multi clubs. (A la même date en 2017 nous étions 265 et en 2016 268).

8. COTISATION 2018-2019. POSITION DE L.R.C. LORS DE L'A.G. DU 9 FEVRIER - DECISION POUR L'ADHESION DU CLUB.

- Augmentation de 1€ de la part F.F.R. : Bernard Lambert représentant le C.A. lors de l'A.G. au C.D.R.P. sollicite l'avis du C.A. : POUR 7 - CONTRE 5. (il est mandaté pour représenter LAROQUE-RANDO qui votera "pour" également).
- Quelle répercussion pour L.R.C. : faut-il augmenter la cotisation 2018-2019 (de 42 à 43€) ? : décision sera prise lors du prochain C.A.

9. EVOLUTION DU PROCESSUS DE SAISIE EN LIGNE DES PROPOSITIONS DE SORTIES

Proposition de Gérard Lauvergat-Perez : ajout d'une colonne "second animateur", indicateur IBP (remarque de Bernard : peu d'animateurs l'utilisent), etc...

Dans la perspective faut-il étiqueter selon des couleurs ? Chaussures ? afin de rendre plus lisible ces indications..

Ce point est relié au point 13 et fera donc l'objet d'étude par le groupe de travail.

10. AJOUT AU PROGRAMME D'UNE SECONDE SORTIE HEBDOMADAIRE M.N.

A partir d'AVRIL 2018, des sessions de M.N. seront organisées un mercredi par quinzaine de 18h à 20h au lac de St Jean. L'objectif est de permettre la pratique de cette activité sportive par les "actifs" ce qui n'est pas possible aujourd'hui puisque le groupe pratique le vendredi matin. Bernard Lambert prépare une communication : journal local, S.M.J., médecins, etc.

11. RANDONNÉE DES ANIMATEURS

- Bernard propose de réunir tous les animateurs au refuge « Les Conques » à La Preste, le jeudi 6 SEPTEMBRE 2018.
- Rando le matin puis repas pris en commun au chalet (23€ boissons comprises).
- Jean-Pierre Taradellas et Maurice Bénichou recherchent une rando regroupant les animateurs habituels des groupes rando et montagne - départ Céret à 6h - départ rando à 7h30 - retour au chalet pour 12h30,
- Jacques Courteau et Claudette Montel recherchent une rando pour les animateurs habituels des groupes rando-santé et promeneurs (horaires de départ à définir et retour au chalet pour 12h30),
- Françoise Taradellas informe les animateurs pour qu'ils réservent cette date après contrôle avec Bernard Lambert de la liste des invités (animateurs seuls).

Suite à une question de Christiane Agrafeil-Colis concernant les avantages consentis aux bénévoles des associations, Bernard Lambert confirme que ces « cadeaux » ne sont pas considérés comme avantage en nature tant que le montant annuel par bénévole reste inférieur à 69€.(email aux administrateurs du 29.01.2018).

12. VERIFICATION DES FICHES PERSONNELLES DE SECURITE DES PARTICIPANTS AUX RANDONNEES

- Christiane Agrafeil-Colis construit une maquette, ainsi qu'une fiche pour les animateurs portant sur le protocole à respecter en cas d'accident.
- A présenter au prochain C.A..
- Vérification des trousse de secours des animateurs : Christiane Agrafeil-Colis et ses 3 autres collègues ex infirmières - Maryse Marty, Claudette Montel et Geneviève Oms-Brousse - se tiennent à disposition pour le contrôle des trousse.

13. ETUDE DU REMANIEMENT DE LA PRESENTATION DU NIVEAU DES RANDONNEES

- Pierrette Beilhé propose de réfléchir à un autre système de cotation plus simple pour les adhérents....faire évoluer le système actuel...
- Bernard Lambert : la définition actuelle des groupes de randonnées (promeneurs, marcheurs, rando, rando+, etc.) date de 4 ans. Elle peut, bien évidemment, évoluer mais, si tel est le cas, nous devons le faire pour autant que nous ayons préalablement défini quel est le problème actuel (qu'est ce qui n'est pas satisfaisant ?), etc.
- Il est constitué un groupe de travail qui fera des propositions lors du prochain C.A. : Bernard Lambert, Pierrette Beilhé, Christiane Agrafeil-Colis, Jacques Courteau, Gérard Lauvergnat-Perez et Guy Rampon . 1ère réunion vendredi 16 février à 14h au local rue Clémenceau.

14. CREATION SUR LE SITE D'UNE RUBRIQUE 'J'ECHANGE, JE VENDS, JE DONNE » MATERIEL, VETEMENT..

Rubrique sur le site, ainsi que la proposition d'une journée « bourse échange » n'ont pas été retenues par le CA.

15. CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT BANCAIRE POUR LA GESTION DES SEJOURS

A la demande de Jacques Courteau, le statut quo est maintenu (compte L.R.C. au Crédit Agricole et compte séjours à la B.N.P.).

16. ACCES AU SITE DE GESTION. :

Le responsable des licences (Guy), la secrétaire (Françoise) et le Président (Bernard) ont accès au site de gestion dans le mode gestion. Tous les autres administrateurs ont accès au site gestion dans le mode consultation (email de Bernard du 24.01.2018).

17. REPRESENTATON DE L.R.C. à l'A.G. de la Ronde Cérétane :

François Batlle représentera L.R.C. le vendredi 9 février 2018.

18. RECYCLAGE PSC1

- Suite communication téléphonique avec le CDOS, les formations PSC1 et recyclage sont dispensées gratuitement.
- Il est prévu d'inscrire Michel et Patricia Gosset à la session de formation PSC1 du 17 mars 2018.
- Un mail a été transmis au Président du CDOS, pour confirmation des informations portant sur le recyclage sur site des animateurs de L.R.C. courant deuxième semestre 2018.

19. FORMATION MILIEU ALPIN ENNEIGE :

Le C.A. donne son accord à l'inscription de Chantal SEVIN à cette formation. Bernard prend contact avec elle pour lui demander un engagement sur la durée comme animatrice au sein du club.

20. JOURNEE DES BENEVOLES DE LA RONDE CERETANE le 6 JUIN 2018 à VILAMANISCLE.

Françoise Taradellas informe les invités pour qu'ils réservent la date.

21. REFERENT JOURNAL L'INDEPENDANT

Maurice Bénichou souhaite passer le relais.

Gérard Lauvergnat-Perez est d'accord pour assurer la relève.

Une rencontre est prévue entre Mathilde CONTIE rédactrice à l'agence de Céret, Gérard et Bernard (il est important que nous gardions de bonnes relations avec les correspondants locaux qui peuvent nous aider dans la communication du club).

22. FETE DEPARTEMENTALE DE LA RANDONNÉE

Christiane rappelle que tous les animateurs diplômés en 2016-2017 sont "réquisitionnés" pour animer les randonnées de cette journée.

Sont concerné(e)s : François, Guy et Khalid pour les randonnées et Geneviève pour la marche nordique (Bernard la contacte).

23. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Article 2 (4ème alinéa) : Si un nouvel adhérent formule sa demande après le 31 mai, il est dispensé de la part cotisation au club et n'est redevable que de la part fédérale assurance incluse.

Article 2 (2ème alinéa) : Pour toute nouvelle adhésion, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre et / ou la marche nordique datant de moins de 6 mois est exigé. Il est valable 3 ans.

Pour un renouvellement d'adhésion, le certificat médical étant valable 3 ans, les 2 années intermédiaires, le randonneur doit fournir en même temps que sa demande de renouvellement un document attestant qu'il a répondu négativement à un questionnaire de santé.

Le règlement intérieur modifié devra être validé par la prochaine A.G..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Prochaine réunion du C.A. **lundi 26 mars 2018 Boulevard Clémenceau à 14h00**

La secrétaire

Françoise TARAELLAS

Le Président

Bernard LAMBERT